



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte-rendu de la réunion du 18 octobre 2017

Présents :

Monique GNAGNERI, Yolande GUEGUEN, Pierre GUIVARCH, Patrick JONOT, Raymonde LANDURE, Sophie LASCAULT, Guy LE GOFF, Marie-Thérèse LIRZIN, Marie-Pierre MEL, Nicole MILBEO, Valérie PERHERIN, Germaine SAOUT, Hélène SPARFEL, Paul TANINI

Absents excusés :

Franck MILBEO

Absents :

Dany LE GUEN

Invités :

Marie Christine IRRIN, Rose GOURVIL, Yannick DURVILLE, Fabienne GOURVIL, Monique DANIEL

Début de réunion :

20h05

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 20 septembre 2017

Patrick demande aux membres présents s'ils ont des remarques à formuler sur le compte rendu de la dernière réunion.

Paul indique qu'il y a une erreur dans la date, il s'agit bien sûr du PV du 20/09/2017 et non 2016.

Aucune autre remarque n'étant formulée, le procès-verbal est soumis au vote :

Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 12

2. Point participation

Paul présente la répartition des ventes et la progression sur les 3 dernières années (voir annexe 1).

Sophie précise qu'en 2015 il y avait eu une perte de vente en raison d'une rumeur qui avait laissé penser que l'ensemble des places étaient vendues.

3. Budget

Pierrot présente le bilan complet des recettes et dépenses poste par poste (voir annexe 2)

Recettes : 4 580 €

- vente de cartes : 3 753 €

→ 279 cartes Adultes x 13 € = 3 627 €

→ 21 cartes Enfants x 6 € = 126 €

- bar et buvette : 827 €

→ vendredi : 374 €

→ samedi : 453 €

Dépenses : 3 422,20 €

Solde positif : 1 157,80 € sachant qu'il reste à déduire le pain et la SACEM.

Aucun commentaire n'est formulé suite à cette présentation.

4. Spectacle

Yolande prend la parole et indique qu'elle a eu de très bons retours sur l'ensemble du spectacle. Pour la pièce en breton, il a été noté qu'il y avait d'excellents acteurs.

Une petite remarque sur les intermèdes qui mériteraient d'être plus variés et mieux programmés.

Sophie et Marie Christine ont noté une très bonne ambiance dans les groupes, une régularité dans la participation aux répétitions.

Un tour de table fait remonter les aspects suivants :

- spectacle de qualité
- problème de micro le vendredi réglé le samedi
- prévoir les ouvertures et fermetures de rideaux pour l'ensemble des pièces
- bien caler l'ensemble et refaire le timing à la générale
- durée du spectacle tout à fait correcte
- la participation de la country a été appréciée : voir pour une programmation pendant l'entracte l'an prochain
- Fabienne n'a pas apprécié qu'une famille quitte le spectacle à l'entracte
- Monique a apprécié l'équipe et envisage de reconduire l'expérience l'an prochain
- Eugène était déçu par la qualité de sa prestation due d'après lui à un problème d'éclairage de ses partitions

5. Logistique

- vente / prévente : les résultats sont concluants
- mise en place /démontage : un grand merci à l'ensemble des personnes ayant apporté leur concours
- Patrick remercie l'ensemble des bénévoles qui ont contribué à la réussite de ces soirées
- Sono, éclairage : vendredi trop fort pour certains ; samedi : bien
- Pierrot réitère la nécessité de bien tenir le programme qui aura été arrêté au plus tard à la générale pour faciliter l'installation des micros casques
- Accueil : Guy indique que dans l'ensemble il n'y a pas eu de souci quant au contrôle des sacs même si cela a surpris certains.
- Placement en salle : compliqué du fait que toutes les places étaient vendues et qu'il fallait être hyper rigoureux. La difficulté s'est renforcée avec l'accueil des groupes arrivés alors que les tables étaient déjà relativement remplies.
- Repas : assiettes peut-être moins garnies que les années précédentes.
Pour faire les assiettes enfants le samedi, il manquait du jambon
- Approvisionnement : bien dans l'ensemble
- Bar, buvette :
Boissons :
le Merlot de chez Bellec n'a pas été apprécié : prévoir de le changer l'an prochain
Bière : reprendre Grimbergen
- Bénévoles : encore un grand merci

- réunion préparatoire aux soirées cabaret : bien prévoir qui fait quoi pour éviter de gros moments de stress comme celui qu'a vécu Patrick lorsqu'il s'est rendu compte que le traiteur n'avait pas été confirmé.
- Ne pas prendre les tables blanches pour faire la buvette de l'entrée

6. Communication

Paul fait un point de l'ensemble des moyens utilisés :

- affiches (20) Tracts (250) réalisés par Groupama : un document retraçant la diffusion a été établi
- insertions intéressantes dans la presse en 3 temps : vente des billets, communication la veille des soirées, article retour après les soirées
- internet : mails aux adhérents et anciens adhérents
- facebook
- photos : récupération des adresses mail des personnes désireuses d'obtenir des photos : 18 papiers remplis
- drive : toutes les données seront archivées

7. Objectifs 2018

Patrick pose la question d'une 8^{ème} édition des soirées cabaret en 2018.

Contre : 0 abstention : 0 Pour : 14

8. Suggestions

- Marie Christine propose qu'une soirée « auberge espagnole » avec les acteurs et les bénévoles soit programmée
- Le principe est retenu
- Salle à réserver
- Coordinatrice : Marie Christine

9. Réflexion sur le prix des cartes d'adhérent du théâtre

Paul repose le contexte de la réflexion tel qu'il avait été présenté à la dernière réunion :

1 acteur qui ne souhaite pas reconduire son adhésion ou une décision du foyer rural d'arrêter la soirée cabaret : les acteurs concernés auraient payé en septembre pour 2 mois jusqu'au spectacle

- la majorité des activités se déroulent de septembre à juin au foyer rural hormis peut-être la pétanque mais qui n'est pas soumise à la même contrainte (pas de spectacle) : en conséquence il est admis par l'ensemble que seul le théâtre est concerné par cette question : payer 16 € pour 2 mois d'activité.

- Il est précisé que ces 16 € sont décomposés en 9 € incompressibles correspondant à la carte et l'assurance et 7 € correspondant aux frais supportés par le foyer rural sur 12 mois.

Pour solutionner ce problème, Paul rappelle que 2 suggestions avaient été faites :

- payer 16 € en 2 fois
- rembourser dans l'hypothèse où il n'y aurait plus de soirée cabaret ou bien sans reconduction de la participation de l'adhérent à l'activité théâtre : Paul propose de rembourser 10/12 des 7 €

Sophie propose que la 2^{ème} solution soit retenue sans tenir compte de la quote part des 10/12 et que l'adhérent qui ne poursuit pas après les soirées cabaret se voit rembourser la part du foyer rural soit la somme de 7 €.

Sophie propose de contacter tous les acteurs pour faire le bilan fin octobre et indiquer par la suite si des personnes se trouvent dans cette situation.

Yannick s'étonne de constater que toutes les activités s'étalent de septembre à juin et qu'il n'est pas possible de raisonner en année civile.

Le vote donne le résultat suivant :

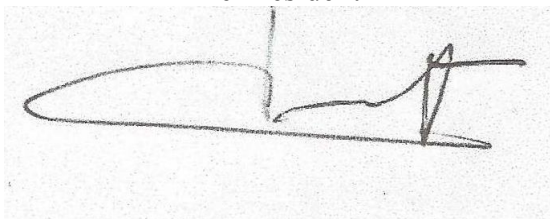
Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 13

10. Questions diverses

- Expo patchwork : samedi 18 novembre de 10 h à 17 h
- Sortie à Landerneau pour la visite de l'expo Picasso dans l'optique de la mise en place de la nouvelle activité « sorties culturelles » : il reste des places
- Galette des rois communes : Guy rapporte un sentiment d'injustice entre les activités (certaines activités sont gratuites et d'autres payantes)
- Paul réclame la notice d'utilisation du percolateur : celle-ci est présente dans le carton et sera transmise par mail

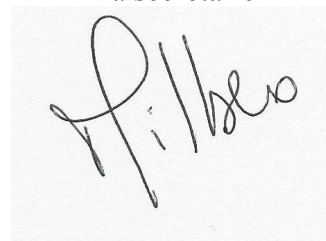
Fait à GARLAN, le 26 octobre 2017

Le Président



Patrick JONOT

La secrétaire



Nicole MILBEO